Procès-verbal de l'assemblée générale du jeudi 12 mai 2022

à 19h15, salle 1 Cinémont, Complexe de Loisirs à Delémont

Présents : selon liste annexe (38 personnes)
Excusés : selon liste annexe (14 personnes)

Ordre du jour :

1. **Approbation procès-verbal de la dernière assemblée**
2. **Rapports :**
   - **du Président**
   - **de la caissière (comptes 2021), décharge au comité**
   - **des vérificateurs**
3. **Budget 2022**
4. **Augmentation des cotisations**
5. **Programme des activités**
6. **Divers**

Le Président M. Dr Eloi Baumgartner souhaite la bienvenue aux membres présents, et remercie particulièrement Mme la Présidente du Parlement Brigitte Favre et Monsieur le Ministre Jacques Gerber, Ministre de l'économie et de la santé, de nous honorer de leur présence. M. Eric Wery, Chef du service de la santé, est également présent à nos délibérations. Il est important que nous nous sentions soutenus par nos autorités, particulièrement en ces moments difficiles pour la Ligue. Le Président cite les personnes et institutions excusées.

1. Procès-verbal de l'assemblée 2020-21

Le procès-verbal est approuvé avec les remerciements d'usage à sa rédactrice. Les assemblées de 2020 et 2021 ont été organisées par écrit.

2. Rapports

- **Rapport du Président**

M. Dr Baumgartner se réfère au rapport annuel remis aux membres, et remercie encore les participants aux cours, qui par leur générosité nous ont permis de ne pas plonger trop profondément dans les chiffres rouges. La situation financière de la LJCR reste néanmoins préoccupante et nous devons étudier les possibilités d'améliorer la situation, tout en maintenant au maximum nos prestations avec de nombreux cours déficitaires.

- **Rapport de la caissière**

- Mme Marie-Françoise Maître commente les comptes 2021 :

L'exercice dégage une perte nette de Fr. 6'934.69. La perte aurait été nettement plus importante si nous n'avions pas dissout partiellement la provision exceptionnelle Covid-19, pour Fr. 20'000.-. Cette provision, qui était de Fr. 35'000.- au total, a été constituée en 2020 grâce à la générosité des participants aux cours qui ont renoncé au remboursement des leçons annulées mais déjà payées.
En 2021, les cours ont totalement été interrompus de janvier à mars, et partiellement d'avril à juin, mais il n'y a pas eu de leçons facturées et non effectuées.
Le total du bilan est de CHF 167'227.--, en baisse de près de CHF 25'000.- par rapport à l'exercice 2020. Le compte d'exploitation est également en baisse, pour un total de CHF 143'491.-- contre CHF 180'770.- en 2020.
A l'actif, nous trouvons les fonds de placements d'environ CHF 68'000.- à la BCJ et CHF 43'000.- à la Banque Valiant.
Les recettes de cours sont en légère augmentation par rapport à 2020, avec un total de CHF 107'709.- contre Fr. 91'176.- en 2020.
La part de la collecte nationale a légèrement augmenté et s'élève à CHF 966.-.
La subvention de l'assurance-invalidité, désormais calculée avec une clé de répartition dynamique, est de CHF 4'836.-, en nette diminution par rapport à 2020. La subvention de l'OFSP est par contre légèrement plus importante et se monte à CHF. 2'652.-
Le Canton du Jura, par le service de l'Action sociale, nous octroie une subvention annuelle de CHF 7'125.-.
En ce qui concerne les charges salariales, des indemnités de chômage ont été obtenues durant les interruptions des cours pour les moniteurs de cours et le secrétariat. Les frais de prestations et d'exploitation sont stables.
En conclusion, avec une perte de CHF 6'934.-- et une dissolution de provision de CHF 20'000.- l'exercice 2021 a été particulièrement difficile, et l'année 2022 ne se présente pas non plus sous les meilleures augures, même si la reprise semble s'amorcer quelque peu.
Y a-t-il des questions concernant ces comptes ?
Et sinon, pouvez-vous en donner décharge au comité ? – sous réserve de l'approbation du rapport de révision.

- **Aucune question n'est posée, les comptes sont approuvés par lever de main à l'unanimité et décharge est donnée au comité.**

- **Rapport des vérificateurs**

Les comptes 2021 été vérifiés par Mme Monique Froidevaux et M. Philippe Kauffmann.
Mme Froidevaux donne lecture du rapport de révision, qui certifie leur exactitude et bonne tenue.
Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée, qui en donne décharge à la caissière et au comité.

3. Budget 2022

La caissière Mme Marie-Françoise Maître présente le budget 2022.
Le budget est présenté à titre indicatif, et il a été particulièrement difficile à réaliser en raison des incertitudes concernant la fréquentation des cours.

Les recettes des cotisations sont stables et se montent à CHF 20'200, déduction faite de l'abonnement au journal ForumR.
Nous espérons une nette augmentation des recettes de cours, avec un montant de CHF 189'500.- contre CHF 107'709.- en 2021.
Si cela s'avère être le cas, nous serons à nouveau soumis à la TVA, l'assujettissement intervenant à partir de CHF 150'000.- de chiffre d'affaires.
Pour cette raison, nous avons budgeté CHF 11'100.- de TVA forfaitaire.
Le total des recettes au budget est de CHF 226'025.- et les charges sont de CHF 244'600.-, ce qui signifie que le budget 2022 présente une perte de CHF 18'575.-.

Cette situation nous conduit à envisager pour l'année prochaine une augmentation de la cotisation annuelle, qui est actuellement de CHF 28.-.

Pour cela, caissière rend la parole au Président M. Dr Baumgartner.

4. Augmentation des cotisations

En raison de notre situation financière, nous devons rechercher de nouveaux moyens de financement pour nous permettre de maintenir nos prestations. Une des solutions est d'augmenter les cotisations annuelles, qui sont actuellement de CHF 28.- par membre et CHF. 40.- par couple, et qui n'ont pas été majorées depuis 2007. En comparaison avec d'autres ligues romandes, nous sommes actuellement en-dessous des tarifs qui sont appliqués. Le montant de la cotisation inclut également l'abonnement au journal ForumR, édité 4 x par année, et qui nous est facturé CHF 7.80.
Notre proposition est de passer à Fr. 35.- par membre et Fr. 50.- par couple dès l'année prochaine.

- **Cette proposition est acceptée à l'unanimité par lever de main.**

5. Programme des activités

- M. Dr Baumgartner indique que nous participerons à la semaine d'action 2022 de la Ligue suisse, qui essaime dans de nombreux Cantons, et dont le thème sera la douleur. La date de la conférence prévue sur cette épineuse question est fixée au jeudi 15 septembre 2022.

- En octobre ou novembre, nous organiserons une manifestation sur la nutrition. La date et les orateurs ne sont pas encore connus, mais nous ferons le maximum pour proposer des exposés intéressants et complets.

- Le secrétariat de la Ligue, qui se situe à la rue Thurmann 10D à Porrentruy, se voit contraint de déménager en raison de la vente du bâtiment qu'il occupe. La secrétaire est à la recherche de nouveaux locaux.

La séance est levée à 19h50.

La secrétaire : M.-F. Maître

Maître

M. le Ministre Jacques Gerber nous adresse ses félicitations et son soutien, et relève le travail très important, indispensable même, effectué par la ligue.

La parole est ensuite donnée à Madame la Doctoresse Roxana Valcov, Médecin-cheffe à l'hôpital du Jura, qui présente une conférence intitulée :

« l'hormone de l'amour pour renforcer les os ! » – tout sur l'ostéoporose.

en présence de 126 personnes.